

Peste porcine africaine	
Note d'information	30/01/2019

BILAN DE LA SURVEILLANCE PPA PAR LE RESEAU SAGIR DU 16/09/2018 AU 30/01/2019

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Pauline Chaigneau (FNC), Jean-Yves Chollet (ONCFS), Anouk Decors (ONCFS) Stéphanie Desvaux (ONCFS), Eva Faure (FNC), Yves Lambert (DGAI), Sophie Rossi (ONCFS)

Auteur correspondant : stephanie.desvaux@oncfs.gouv.fr

Le réseau Sagir et son implication dans la surveillance de la peste porcine africaine (PPA) sont présentés dans une précédente note du site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Au 30 janvier 2019, toutes les analyses de recherche de la PPA étaient négatives.

Note 1 : en dehors de la Zone d'observation renforcée, la remontée des informations de terrain peut nécessiter quelques jours – les mises à jour des données peuvent donc occasionner des corrections d'une semaine sur l'autre.

Note 2 : la limite de la ZOR a évolué le 20/10/18, passant à 53 communes au lieu de 113 (et auparavant 134).

Bilan global

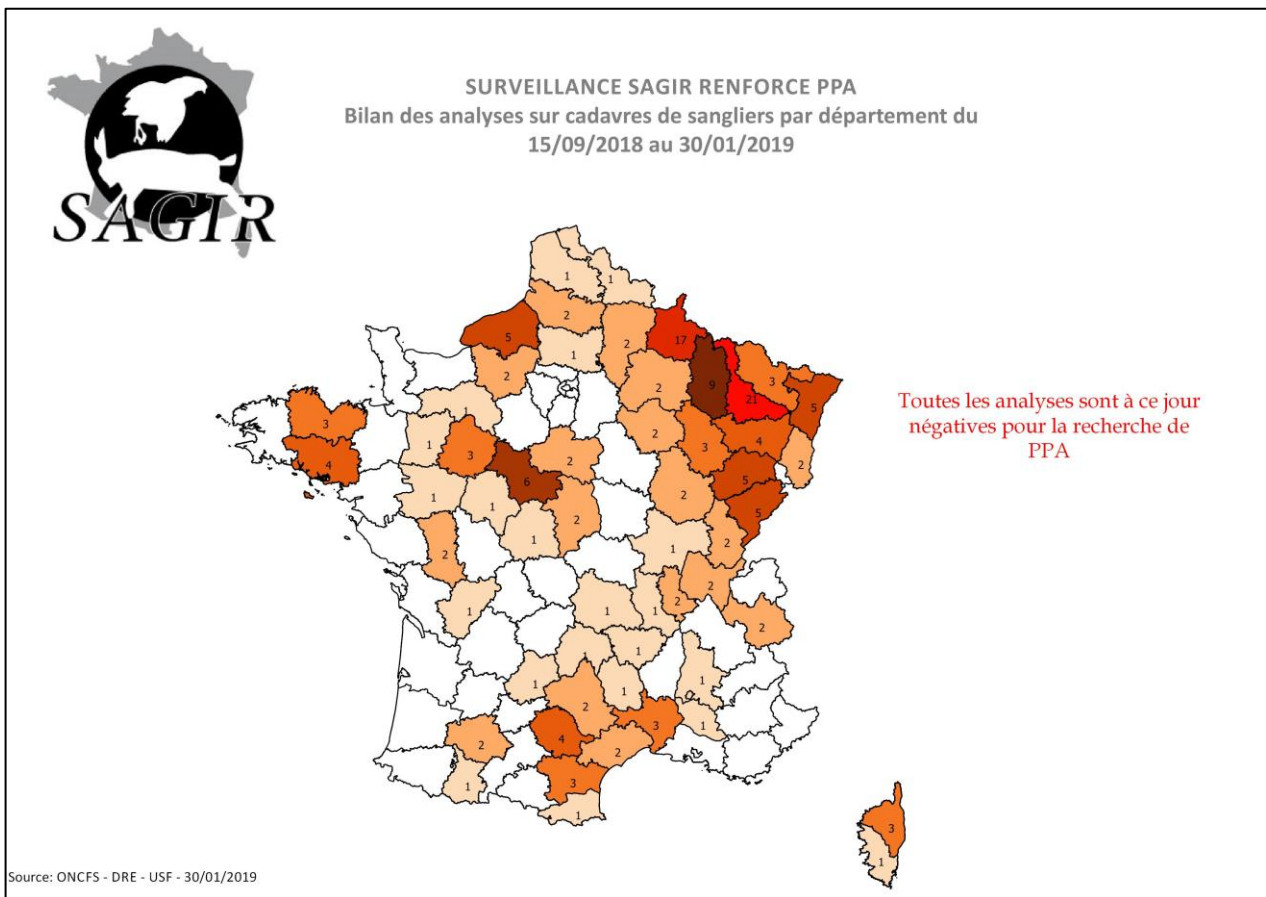
	Nb de signalements	Nb de prélèvements	Nb d'analyses/d'envois en attente
ZOR	27	26*	0
ZO	19	17**	0
Reste de la France	140	118***	2
Total	186	161	2

*un cadavre bord de route non retrouvé semaine 38

**un cadavre signalé qui était un animal tiré semaine 39 + 1 près des Vosges en état de décomposition trop avancée semaine 40

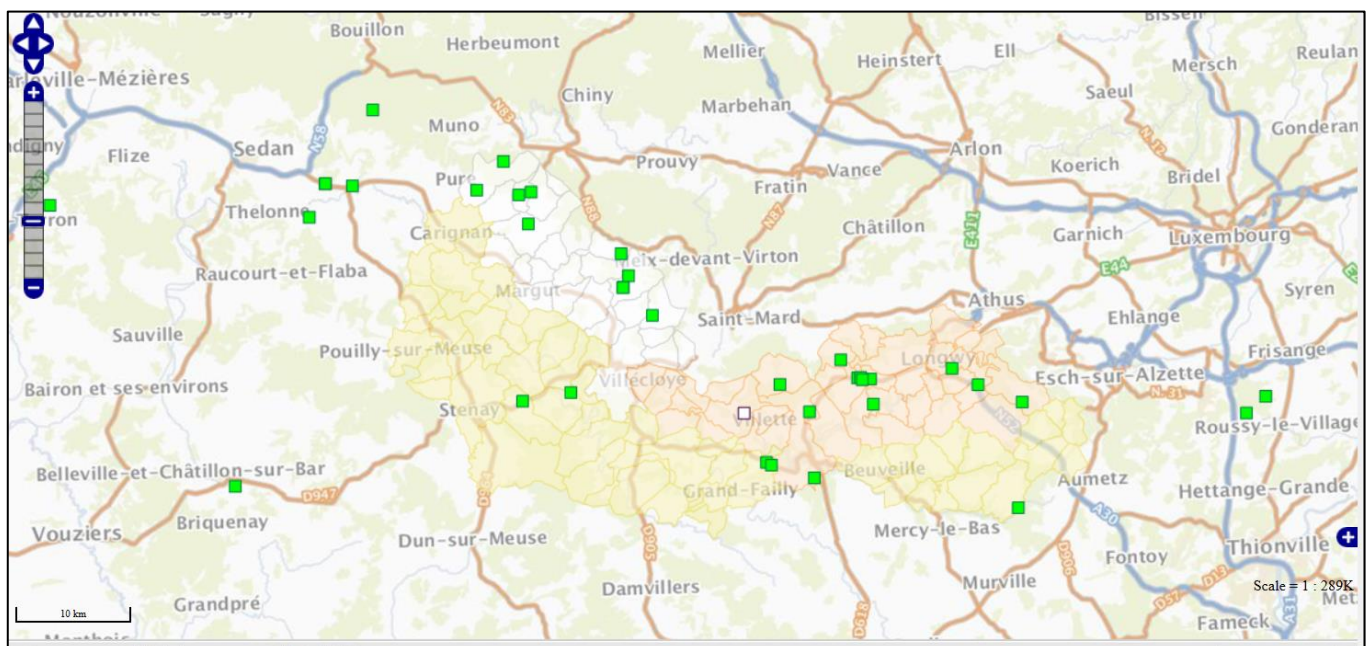
*** certains animaux acheminés au laboratoire sont des animaux chassés qui n'entrent pas dans le dispositif d'analyses systématiques + d'autres n'ont pas été prélevés ou les prélèvements sont en cours d'acheminement

Distribution des analyses PPA réalisées par département



Détail des prélèvements (géolocalisations précises) pour la ZOR et la ZO

En vert tous les prélèvements négatifs – En blanc le prélèvement avec résultat ininterprétable ou en attente.



ZB-ZO-ZOR

- Zone Observation
- Zone Observation Renforcée
- Zone Blanche

Recherche active de cadavres en ZOR (bilan FNC au 24/01/2019)

Des patrouilles de chasseurs volontaires, animées par les FDC des départements 08, 54 et 55 réalisent également des prospections sur les communes frontalières.

A ce jour, 318 patrouilles ont été organisées sur 27 communes, correspondant à 633 ha de prospection et environ 996 km de parcours. Un cadavre a été détecté par ce moyen (résultat négatif).

L'objectif de ces patrouilles est de détecter au plus tôt la survenue de cas de PPA en France et en absence de foyer, de conforter le statut indemne de la zone frontalière.

Le protocole, établi conjointement par l'ONCFS, la FNC et la FRC Grand-Est, prévoit de cibler les massifs les plus peuplés, les parcelles de remise connues, les souilles, les cours d'eau, les mares, les places agrainage, les grillages, les fonds de vallon, ceci dans le but d'augmenter les chances de détecter des cadavres.

En plus de ces patrouilles, en ZOR (hors zone blanche), l'ONF reporte sa présence sur le terrain, ce qui permet également de reporter une pression d'observation supplémentaire sur certains bois.

Dans la zone blanche, des prospections professionnelles par l'ONCFS sont également organisées. L'ONF et des militaires seront également prochainement mobilisés pour augmenter la pression de surveillance dans les bois les plus à risque de la zone blanche.

Nombre de sorties pour recherche active de cadavres de sangliers (au 23 janvier 2019)

